

# « LA VITO DE LO COMMUNO »

N° 9 JUILLET 2015

Horaires d'ouverture  
**Mairie** : ☎ 05 55 64 95 11  
lundi, mercredi, vendredi de 13h30 à 17h30  
jeudi de 13h30 à 15h30  
**Agence postale** :  
du lundi au vendredi de 10 à 12 h  
**Elus** :  
sur rendez-vous le samedi 10 à 12 h



## Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

A nouvelle équipe, nouveau bulletin. Depuis mars 2014, cette nouvelle équipe est au service de la commune. Elue avec des projets, ceux-ci sont déjà bien avancés. Un site internet vous informe au jour le jour, et complète « La vito de lo Communo ».

Le Monteil, notre commune, fait partie d'un monde où tout évolue, très vite. Les Communautés de Communes prennent de plus en plus de compétences.

Les Cantons s'agrandissent et sont modifiés. En mars 2015, le Monteil a voté à plus de 83 % et nous avons élu Agnès Guillemot et Jean-Luc Léger pour nous représenter au département.

Les régions évoluent aussi. Le Limousin ne sera bientôt plus et nous devons composer avec les 5,8 millions d'habitants situés entre Gourette et Loudun.

Dans ce grand chambardement, nous devons nous serrer les coudes pour conserver l'identité et la douceur de vivre de notre commune.

Votre Maire,  
Didier MARTINEZ

## **DANS CE NUMÉRO :**

Mot du Maire	1
Budgets 2015	2
Réalisations et Projets	2
Agenda	2
L'école	3
Etat-Civil	3
Rappels & Info	3
Le site internet	4
C'était hier	4

Dear residents,

A new team and a new news-sheet. This new team has been serving the commune since March 2014. The projects on which the team were elected are progressing well. You can find daily updates of "La Vito de lo Communo" (The Life of the Commune) on our website.

Our commune of Le Monteil is part of a world in which everything is rapidly changing and where the Communautés de Communes play an increasingly important role.

The cantons are becoming bigger and their role is changing. In March 2015 more than 83% of Monteil voted. Agnès Guillemot and Jean-Luc Léger were elected to represent our department.

The regions are also changing. Soon the Limousin will disappear and will have to join with the 5.8 million inhabitants of the area between Pau and Poitiers.

While this upheaval is taking place we must work together in order to retain our identity and the pleasant way of life that is still to be found in our commune.

Your mayor, Didier MARTINEZ

**Budgets 2015**

Les comptes de gestion de l'exercice 2014, dressés par le receveur municipal de Royère de Vassivière, ont été approuvés par le conseil municipal le 14 avril 2015.

Les résultats sont les suivants :

- *Commune* : - excédent en fonctionnement de 11 485,20 €  
- excédent en investissement de 31 381,54 €
- *C.C.A.S.* : - excédent de fonctionnement de 240,68 €

Le budget primitif pour l'exercice 2015 de la Commune, voté à l'unanimité, s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

- section de fonctionnement 265 651,00 €
- section d'investissement 156 043,00 €

Le budget primitif pour l'exercice 2015 du C.C.A.S., voté à l'unanimité, s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à hauteur de 2 200,00 €

Lors du conseil municipal du 14 avril 2015, il a été voté la création d'un nouveau budget pour l'eau et l'assainissement. Il s'équilibre en dépenses et recettes de la manière suivante :

- section de fonctionnement 39 618,00 €
- Section d'investissement 14 573,00 €

**Actions et projets****Réalisations :**

- ☒ Elargissement de la voie communale à Châtain.
- ☒ Réparation du pont de Pramy.
- ☒ Achat de terrains autour du Château.
- ☒ Création d'une salle d'archives.
- ☒ Réfection du toit de la bascule (Amis des Tours).
- ☒ Installation de la salle informatique de l'école (8 postes).  
*Le matériel a été offert par une banque parisienne, par l'intermédiaire du mari d'une ancienne élève du Monteil, et installé en réseau par le Maire.*
- ☒ Changement du photocopieur, l'ancien est installé à l'école.
- ☒ Changement du tracteur communal.
- ☒ Illumination de l'église et de ses vitraux.
- ☒ Signalétique du château (Com Com).
- ☒ Aménagement du site de la Rigole du Diable et de la Mazure (Com Com).

**Projets :**

- ☒ Mise en place de panneaux photovoltaïques sur la grange communale.
- ☒ Lancement d'une étude de faisabilité d'une chaufferie communale au bois.
- ☒ Lancement d'un mécénat pour la sauvegarde de l'église de Châtain. (Amis des tours).
- ☒ Mise en place d'un poste de chloration sur le château d'eau de Châtain.
- ☒ Mise en place d'une borne publique internet à la Mairie.

**Agenda**

- ☒ 1<sup>er</sup> août : course cycliste et exposition de créations artisanales.
- ☒ 15 août : bal au village sur la place de l'église.
- ☒ 18 et 19 septembre : journées du patrimoine.
- ☒ Septembre, déplacement à Rhodes des Amis des Tours pour poursuivre le partenariat.
- ☒ Etc...

## Notre école



Depuis la rentrée 2015, notre nouveau maître est M. Jean-François BRUZAC, il a bénéficié de tout notre soutien et de matériel informatique... Parents d'élèves et enfants sont ravis de son engagement et de ses méthodes. Cette année, nous avons mis en place le temps périscolaire en partenariat avec l'IME et l'EHPAD.

Les 5 enfants, qui s'envolent en sixième pour la rentrée 2015, ont eu droit à un baptême de l'air.

La kermesse traditionnelle a clôturé l'année.

Et pour l'année 2015-2016, la relève est assurée avec 18 inscrits, dont 8 en maternelle. Souhaitons leur une bonne rentrée.



## L'état civil

depuis  
septembre 2013

**Mariage :**

Sept 2013 : Christine Leclerc et François Michaud

Sept 2014 : Ludovic Meyer et Marine Dugot

**Naissances :**

Méline  
Lou  
Léon  
Mathis  
Louise

**Décès :**

Emilienne DUBOST  
Andrée SAUVANAUD  
Gabrielle CAFFY  
Félix PEIX  
Henri RECOING  
Odette PICAU  
Albert PETIOT  
Amélie TRONCHE  
Lucienne RICHARD  
Marthe PARELON  
Claudine JOUANAUD  
René MAFAITY  
Claude TAUTY

## Les tarifs

**CANTINE**

Enfant : 2,50 €  
Adulte : 2,50 €  
Extérieur : 3,20 €

**EAU**

Abonnement eau : 58,00 €  
Consommation eau : 0 à 250 m<sup>3</sup> 0,69 €  
Consommation eau : plus de 250 m<sup>3</sup> 0,48 €

**ASSAINISSEMENT**

Part fixe assainissement : 36,00 €  
M<sup>3</sup> assainissement consommé : 0,61 €  
M<sup>3</sup> assainissement consommé (60 M<sup>3</sup> agriculteur) : 0,61 €

**CIMETIERE**

Achat concession perpétuelle : 250,00 €  
Case columbarium perpétuelle : 600,00 €  
Plaque choisie par la famille - Inscription du défunt gratuite  
Dispersion des cendres : 30,00 €

**TERRAIN CONSTRUCTIBLE** 3 €/le m<sup>2</sup>

**FOYER RURAL**

Habitants : 50,00 €  
Habitants hors commune : 75,00 €  
Habitants avec chauffage : 65,00 €  
Habitants hors commune avec chauffage : 90,00 €  
Caution : 100,00 €

**PHOTOCOPIE EN MAIRIE**

A4 noir : 0,15 €  
A4 couleur : 0,20 €  
A3 noir : 0,20 €  
A3 couleur : 0,30 €  
Fax 0,20 €/la page

**GARAGE COMMUNAL**

30,00 €/mois

## Rappels, Infos

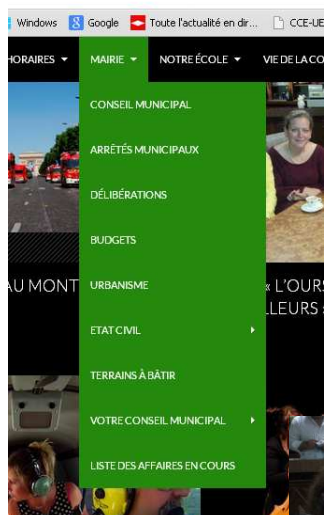
- La décharge municipale est fermée définitivement parce que non conforme, une étude est en cours pour aménager un site plus pratique à l'est du SIVOM.
- Merci de déposer vos déchets au seul site actuellement habilité, à Masbaraud-Mérignat aux heures d'ouvertures suivantes : (☎ 05 55 64 11 00)  
du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Septembre : les LUNDI, MERCREDI, VENDREDI et SAMEDI  
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Mars : les LUNDI, MERCREDI, VENDREDI et SAMEDI  
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Ou lors du ramassage annuel des encombrants.



## Le site internet

Depuis fin décembre 2014, un site internet est dédié à la commune. Vous trouverez toutes les informations de la Mairie, date des Conseils Municipaux, les dernières délibérations, les dossiers d'urbanisme, l'état civil, les budgets etc...

Comme vous pouvez le voir sur l'image à gauche, pratiquement tous les documents publics sont accessibles et sont mis en ligne dès qu'ils sont disponibles.



### Quelques vues des articles récents



Vous trouverez également en première page les derniers faits marquants de la commune, les dernières informations sur les événements petits ou grands, en cours ou à venir, les cérémonies, les animations, la vie de l'école et des associations.



Par exemple, la réfection du toit de la bascule effectuée cet hiver, le public lors des



séances de théâtre dans notre grange ou bien l'évènement phare de cet été, la réouverture de notre commerce multi-services, le « Nul Bar Ailleurs ».

Très bientôt, une borne sera mise en service dans la salle du conseil, et chacun, s'il n'en a pas la possibilité

chez lui, pourra venir consulter toutes les informations que le site contient.

[www.monteilauvicomte.fr](http://www.monteilauvicomte.fr)

## C'était hier

Reconnaissez-vous le personnage principal ?

Déjà, dans un souci de faire passer l'information, le Gard-champêtre passait dans le bourg pour lire les annonces, le tout ponctué d'un grand roulement. Son tambour existe toujours, il est à la Mairie.

